

COMMISSION D'ADMISSION DU 22 NOVEMBRE 2023

FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

Après examen des résultats de la commission d'admission du 22 novembre 2023, et conformément aux articles 7, 8 et 9 de l'arrêté du 2 janvier 2009 fixant les modalités d'admission et de formation du Certificat National de Compétence de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

CANDIDATS EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE :

SONT DECLARES ADMIS pour la session de janvier 2024, par ordre alphabétique en liste principale :

LE BARS Julien

MESSANT Julie

Fait à ISLE, le 22 novembre 2023

La Directrice Générale,



Catherine LOUBRIAT

La responsable des formations éducatives et
des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

